

Réf.: PAJE/PR/VP/DAF/2026-106

Lundi 17 août 2026

**RAPPORT DE PARTICIPATION AU SÉMINAIRE DE FORMATION
« PARCOURS DE L'ENTREPRENEUR »**

*Organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) Avec
l'appui du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises
(CePEPE)*

Représentant du PAJE : Sètondji Lévi NAGBO, Président Fondateur du PAJE

Lieu : CePEPE Cotonou, République du Bénin

Période : 05 au 07 août 2026

I. INTRODUCTION

Dans le cadre de ses actions de renforcement des capacités et de promotion de l'entrepreneuriat au Bénin, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), avec l'appui du Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE), a organisé un séminaire de formation consacré au thème « **Parcours de l'Entrepreneur** ».

À l'issue d'un processus de sélection auquel plusieurs entreprises ont pris part, vingt (20) entreprises ont été retenues pour participer à cette session de formation.

L'Association pour la Promotion et l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE) a eu l'honneur de figurer parmi les entreprises sélectionnées. Elle a été officiellement représentée à cette formation par son **Président Fondateur, Sètondji Lévi NAGBO**.

Le présent rapport rend compte de la participation du PAJE à cette session, des principaux enseignements tirés des différents modules ainsi que des perspectives de mise en application des connaissances acquises au sein de l'association et dans ses activités d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

II. OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation « Parcours de l'Entrepreneur » avait notamment pour objectif de permettre aux participants de renforcer leurs compétences entrepreneuriales et managériales afin de mieux structurer, piloter et développer leurs entreprises.

Elle a également permis d'aborder les différentes étapes de la vie entrepreneuriale, depuis le profil et la motivation de l'entrepreneur jusqu'à la gestion opérationnelle, la mobilisation des ressources, la gestion des risques, la productivité, les ressources humaines et le marketing.

Pour le PAJE, cette formation représentait également une opportunité de renforcer les compétences de son responsable principal et d'enrichir les méthodes utilisées dans l'accompagnement des jeunes porteurs de projets et entrepreneurs.

III. DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION

La formation s'est déroulée autour de plusieurs modules complémentaires permettant d'appréhender l'entreprise et le parcours entrepreneurial de manière globale. **Module 1 :**

Profil entrepreneurial

Ce module a porté sur l'identification et l'évaluation du profil de l'entrepreneur, la motivation entrepreneuriale ainsi que les principaux facteurs favorisant la réussite entrepreneuriale.

Il a permis de mieux comprendre l'importance des aptitudes personnelles, de la motivation, de la vision et des comportements dans la construction d'un parcours entrepreneurial durable.

Module 2 : Parcours entrepreneurial

Ce module a abordé les principaux concepts liés à l'entrepreneuriat, le processus de création d'une entreprise ainsi que le processus de mise en œuvre et de pilotage d'un projet.

Il a permis de mieux comprendre que l'entrepreneuriat constitue un parcours structuré nécessitant une démarche progressive, de l'idée à la création, puis au développement et au pilotage de l'entreprise.

Module 3 : Organisation et pilotage d'entreprise

Ce module a porté sur les fonctions de l'entreprise, la structure organisationnelle et le pilotage de l'entreprise.

Il a particulièrement mis en évidence l'importance d'une bonne organisation interne, d'une répartition claire des responsabilités et d'un système de pilotage adapté aux objectifs de l'entreprise.

Module 4 : Planification d'entreprise

Ce module a porté sur les principes généraux de la planification ainsi que sur la planification stratégique, opérationnelle et financière.

Les enseignements ont montré que la planification permet à l'entreprise de transformer sa vision en objectifs, actions, ressources et résultats mesurables.

Module 5 : Mobilisation et gestion des ressources

Ce module a abordé les besoins financiers de l'entreprise, les différentes sources de financement, la mobilisation des ressources et la gestion de la trésorerie.



Il a permis de mieux comprendre l'importance d'adapter les sources de financement aux besoins réels et à la capacité de l'entreprise.



Module 6 : Gestion des risques

Ce module a porté sur les généralités relatives au risque, son importance dans la gestion de l'entreprise et la cartographie des risques.

Il a permis de comprendre que l'identification, l'évaluation et la maîtrise des risques constituent des éléments essentiels à la pérennité de toute entreprise.

Module 7 : Productivité et gestion des ressources humaines

Ce module a mis l'accent sur les ressources humaines comme facteur essentiel de la productivité de l'entreprise.

Il a notamment abordé la contribution du facteur humain à la productivité, l'importance du recrutement d'un personnel adapté ainsi que les moyens d'encourager la productivité du personnel.

Module 8 : Marketing

Le dernier module a porté sur la définition des concepts marketing, la satisfaction des clients et les stratégies marketing permettant d'optimiser les ventes.

Il a également permis de renforcer la compréhension de l'importance de l'écoute du client, de la connaissance du marché et de l'adaptation de l'offre aux besoins des consommateurs.

IV. PRINCIPAUX ACQUIS POUR LE PAJE

La participation du PAJE à cette formation a permis de renforcer plusieurs domaines de compétences utiles à la conduite de ses activités.

Les principaux acquis portent notamment sur :

- l'amélioration de la compréhension du parcours entrepreneurial ;
- le renforcement des capacités en organisation et en pilotage ;
- l'amélioration des méthodes de planification stratégique, opérationnelle et financière ;
- une meilleure compréhension des mécanismes de mobilisation des ressources ;
- le renforcement des capacités d'identification et de gestion des risques ;
- la prise en compte du facteur humain dans la productivité de l'entreprise ;
- le renforcement des connaissances en marketing et en satisfaction des clients ;
- l'amélioration des méthodes d'accompagnement et de conseil aux jeunes entrepreneurs.

Ces acquis pourront être valorisés dans les programmes de formation, d'orientation et d'accompagnement mis en œuvre par le PAJE au profit des jeunes.

V. APPORT DE LA FORMATION À LA MISSION DU PAJE

La participation à cette formation présente un intérêt particulier pour le PAJE compte tenu de sa mission de promotion et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs.

Les enseignements reçus viennent renforcer l'approche du PAJE qui consiste à accompagner les jeunes non seulement dans l'acquisition de connaissances entrepreneuriales, mais également dans la structuration, la planification, la gestion et le développement de leurs projets.

La formation contribue ainsi au renforcement des capacités institutionnelles et techniques du PAJE et pourra servir à améliorer progressivement ses méthodes d'accompagnement.

VI. ENGAGEMENTS ET PERSPECTIVES

À la suite de cette formation, le PAJE entend valoriser les connaissances acquises à travers :

1. l'intégration des enseignements pertinents dans ses programmes de formation ;
2. le renforcement de ses outils d'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
3. l'amélioration du suivi et du pilotage des projets accompagnés ;
4. la sensibilisation des jeunes à la gestion des risques, à la planification et à la gestion des ressources ;
5. le renforcement de l'orientation des jeunes vers des modèles économiques viables et durables ;
6. la mise en application des bonnes pratiques acquises dans la gestion interne de l'association.

Le PAJE souhaite également maintenir et développer les relations institutionnelles avec la CCIB, le CePEPE et les autres acteurs de l'écosystème entrepreneurial afin de favoriser de nouvelles opportunités de renforcement des capacités et d'accompagnement.

VII. APPRÉCIATION GÉNÉRALE

Le PAJE apprécie positivement l'organisation et le contenu de cette session de formation.

La diversité des modules, l'approche pratique, les échanges entre participants ainsi que l'expérience des formateurs ont permis d'aborder l'entrepreneuriat sous plusieurs dimensions complémentaires.

La formation a également constitué une occasion importante de partage d'expériences entre différents responsables d'entreprises et de prise de conscience des exigences liées à la gestion et au développement d'une entreprise.

Le PAJE exprime sa reconnaissance à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB) ainsi qu'au Centre de Promotion et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (CePEPE) pour avoir retenu l'association parmi les entreprises bénéficiaires de cette initiative.

VIII. CONCLUSION

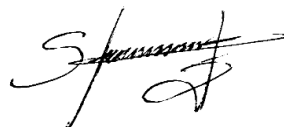
La participation du PAJE au séminaire de formation « Parcours de l'Entrepreneur » constitue une expérience enrichissante et un apport significatif au renforcement de ses capacités institutionnelles et entrepreneuriales.

À travers son Président Fondateur, l'association a pu bénéficier d'un ensemble de connaissances et d'outils portant sur les différentes dimensions de la vie d'une entreprise : profil entrepreneurial, création et développement, organisation, planification, mobilisation des ressources, gestion des risques, ressources humaines, productivité et marketing.

Le PAJE entend capitaliser sur ces acquis afin de renforcer la qualité de ses interventions et de contribuer davantage à la formation, à l'orientation et à l'accompagnement des jeunes entrepreneurs sur l'ensemble du territoire national.

Pour l'Association pour la Promotion et l'Accompagnement des Jeunes Entrepreneurs (PAJE)

LE PRESIDENT FONDATEUR



Sètondji Lévi NAGBO